

ECONOMIE ET TERRITOIRE

DESSERTE

Une navette bus permet les liaisons entre l'aéroport et la Gare de Vitrolles Aéroport Marseille Provence, 5 minutes de trajet, sa fréquence est d'un départ et d'une arrivée à chaque départ et arrivée d'un train (41 par jour). La gare est desservie par les trains TER Provence-Alpes-Côte d'Azur de la ligne 07 Marseille-Miramas (via Port de Bouc et Rognac). Une autre navette bus permet la liaison avec la gare d'Aix-en-Provence TGV et la ville d'Aix-en-Provence, la cadence est d'un départ et d'une arrivée toutes les 30 minutes environ.

Une navette bus relie également l'aéroport Marseille-Provence et ses terminaux à la Gare de Marseille Saint-Charles avec un départ et une arrivée tous les 15-20 mn en fonction de l'heure. Le trajet entre la gare et l'aéroport est de 25 minutes environ et circule tous les jours.

Une autre navette bus permet la liaison avec la gare d'Aix en Provence TGV et la ville d'Aix en Provence, la cadence est d'un départ et d'une arrivée toutes les 30 mn environ.

RELATION COMMERCIALE AVEC RYANAIR

Ryanair a connu une exploitation croissante sur la base de Marseille Marignane.

La mise en examen par le parquet d'Aix-en-Provence pour travail dissimulé marquera pourtant un arrêt dans le développement de l'activité de Ryanair à Marseille.

La compagnie a en effet décidé de fermer sa base de Marseille suite à cette ouverture d'enquête, tout en maintenant une dizaine de lignes via le terminal low cost (MP2) de l'aéroport de Marseille.

Selon le site Aérobuzz, le montant des subventions concernant l'aéroport de Marseille serait estimé à 10 euros par passager, soit une somme totale représentant 2,7 millions d'euros entre 2006 et 2007.

EMPLOI

Avec près de 4800 emplois directs, l'Aéroport, tous employeurs confondus, est l'une des toutes premières entreprises de la région. En créant des postes nombreux et

variés, l'aéroport fait appel à des profils et formations très disparates, offrant ainsi des possibilités diversifiées aux demandeurs d'emploi de la région. En outre, comme toute entreprise, l'aéroport investit et consomme (achat-sous-traitance), paye des impôts et crée ainsi des flux financiers directs et indirects redistribués dans l'économie régionale.

En 2013, en France, Ryanair est condamnée à payer plus de 8 millions d'euros de dommages et intérêts, pour avoir enfreint le droit social français à l'aéroport de Marseille.

UNE ÉCONOMIE VARIÉE ET DES PÔLES D'EXCELLENCE

Stratégiquement positionné par rapport aux flux européens transversaux Nord/Sud Est/Ouest et porte d'entrée naturelle sur la Méditerranée, Marseille Provence est un territoire dynamique et compétitif, une terre d'opportunités.

La croissance de Marseille Provence est forte et marquée par des pools d'activité de rang mondial :

industrie aéronautique, industrie pétrolière et d'autres secteurs de pointe tels que la micro-électronique, l'industrie cosmétique, l'industrie bio-pharmaceutique et les centres de recherche. Des entreprises d'envergure mondiale ont choisi Marseille Provence pour positionner leur siège social : CMA-CGM (troisième armateur mondial), EADS-Eurocopter (1er constructeur mondial d'hélicoptères) et L'Occitane (cosmétiques de luxe).

1er port de fret Méditerranéen, 1er port de fret Français et 4ème port Européen, Marseille-Fos attire de nombreux investissements étrangers (Chine, E.A.U...) et ambitionne de devenir le premier port de conteneurs de la Méditerranée.

* Leader mondial de la fabrication d'hélicoptères (EADS-Eurocopter basé)
* Leader mondial dans la recherche nucléaire avec le réacteur thermonucléaire expérimental international. 16 milliards d'euros investis dans le proje ITER
* Leader dans l'Europe du Sud pour l'activité micro-électronique
* Deuxième département français dans la R&D
* Première région agro-alimentaire du Sud de la France.
* Premier pôle multimodal air-mer-fer-fluvial-route en France
* 25% des industries productrices d'acier en France
* 30% des industries de raffinage pétrolier en France